

Il est un autre problème qui intéresse très sérieusement tous les esprits, c'est celui de la canalisation du fleuve Saint-Laurent. Le creusage d'un canal maritime, d'une longueur si considérable, représente une entreprise gigantesque; mais l'augmentation de nos ressources hydro-électriques, ainsi que les avantages d'une nouvelle route commerciale pour l'Ouest, fourniront une immense compensation aux dépenses affectées à cette réalisation.

Cette exploitation de nos richesses naturelles aura une grande répercussion en dehors de notre pays et plus exactement sur tout le continent nord-américain. D'où il paraît évident que ce problème nous laisse, dès un premier coup d'œil, présager de nombreux et prodigieux avantages.

Si l'on considère, en effet, que le fleuve Saint-Laurent a un débit normal de 250,000 pieds cubes d'eau à la seconde et que chaque pied de chute du fleuve, avec un tel débit, développe une force d'au delà de 20,000 chevaux, comme il y a une dénivellation de près de 600 pieds entre le lac Supérieur et Montréal, il y aurait une puissance d'environ 10,000,000 de chevaux, uniquement dans cette partie du fleuve.

N'est-ce pas de nature à inciter tout le peuple canadien à s'intéresser à ce projet de canalisation? Le système de navigation actuel comporte de nombreux désavantages; il y aurait profit à éliminer de nombreux transbordements.

Nos experts s'accordent tous sur l'utilité d'une voie fluviale à eau profonde. Le transport deviendrait plus rapide et plus économique; le transport par rail s'est avéré insuffisant jusqu'à présent et ne répond que fort inadéquatement aux besoins actuels.

En facilitant le transport des denrées et des marchandises, on fournira un puissant appui à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.

Nos ingénieurs sont unanimes à reconnaître que l'aménagement du Saint-Laurent augmenterait notre force motrice, tout en nous assurant une route commerciale plus efficace de l'Est à l'Ouest, comme dans le sens inverse.

Est-ce que la nation canadienne peut rester indifférente à un projet qui permettrait le transport d'environ 10,000,000 de tonnes, d'après le Dr Harold G. Moulton, auteur de l'ouvrage intitulé *The St-Lawrence Navigation and Power Projects*.

Pour grandir efficacement et faire face à nos concurrents, n'avons-nous pas le devoir de développer nos sources d'énergie électrique en aménageant notre fleuve si puissant? Nous devons aussi favoriser notre industrie et notre commerce, en facilitant les moyens de communication à travers notre immense

territoire. La canalisation du Saint-Laurent répond à tous ces besoins, et, de ce fait, mérite qu'on apporte à sa réalisation le meilleur de notre attention et de nos efforts.

Monsieur l'Orateur, en terminant, qu'il me soit permis, au nom des membres de cette Chambre, de souhaiter que l'entière population continue de placer sa confiance en notre chef d'État, dont l'idéal et les aspirations convergent vers un seul but, qui lui est si cher: l'unité nationale, afin que le Canada devienne plus grand et plus fort et qu'il puisse accomplir sa noble mission dans la grande famille des nations.

Appuyé par l'honorable député du Yukon (M. Simmons), j'ai l'honneur de proposer:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada.

A Son Excellence le feld-maréchal, le très honorable vicomte Alexandre de Tunis, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la croix militaire, gouverneur général et commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Monsieur l'Orateur, je suis convaincu que la présente session spéciale gardera une place d'honneur dans l'histoire de notre beau et grand Canada.

(Traduction):

M. J. A. Simmons (Yukon-Mackenzie-River): Monsieur l'Orateur, en appuyant la motion tendant à présenter à Son Excellence le Gouverneur général une Adresse pour le remercier de l'aimable discours qu'il a prononcé devant les deux Chambres du Parlement, je veux, en ma qualité de représentant parlementaire de la population du Territoire du Yukon et de la région du Mackenzie des Territoires du Nord-Ouest, exprimer ma reconnaissance de l'honneur rendu à mes commentants par ce geste et exprimer aussi la fierté personnelle que j'éprouve, en ce moment où j'ai l'honneur de porter la parole en leur nom. Je sais que lorsqu'il m'a choisi pour appuyer le motionnaire de l'Adresse, le premier ministre (M. St-Laurent) a voulu rendre hommage à la circonscription que j'ai l'honneur de représenter, la plus grande, par l'étendue, de toutes les circonstances canadiennes.

Mes commentants, comme tous les autres Canadiens, se sont beaucoup inquiétés de l'état de santé de Sa Majesté le roi. J'aime-